

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

8376 - Il dit qu'’il est le plus grand pécheur au monde

question

Je suis le plus grand pécheur au monde. J'ai la fornication dans le sang et je ne sais pas combien de fois j'ai eu recours à la masturbation, même au cours du mois béni de Ramadan. Je suis sur le point de perdre espoir dans le pardon. J'ai entendu que celui qui n'obtient pas le pardon dans ce mois doit être détruit. En ce qui me concerne, je suis confronté à une souffrance ruineuse et je ne garde plus aucun espoir. Que devrais-je faire pour me repentir. S'il Lui plaît, Allah me pardonnera mes actes odieux. Quel est le signe de l'exaucement de mon repentir. Comment pourrai-je m'éloigner des actes de désobéissance. Je me suis souvent repenti pour retomber dans les actes de désobéissance. Je voudrais me marier mais mes parents (des ressortissants du sous-continent indien) ne me le permettront pas. Je ne saurais pas le leur reprocher parce que je leur dois obéissance. Cependant, en Amérique, il m'est impossible de me maîtriser. Par la grâce divine, j'ai obtenu un bon emploi. Peut-on considérer comme un signe de la colère divine le fait qu'Allah m'ait donné de l'argent et que je me livre à des actes de désobéissance. Je veux me repentir et retourner à mon Maître... Que devrais-je faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Certes Allah le Très Haut le Béni n'a interdit aux gens que ce qu'ils peuvent abandonner et ne leur a imposé que ce qu'ils peuvent faire. Mais Satan vous donne l'illusion que vous ne pouvez pas vous repentir... Qu'est-ce qui vous empêche de vous repentir ?

Mais il faut que tu utilises les moyens qui t'aident à t'éloigner de cet acte de désobéissance. L'un des moyens les plus importants c'est le mariage. Si vous ne pouvez pas le faire, essayez de vous conformer aux instructions données par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

jeûnant. Efforcez-vous de jeûner certains des jours qu'il est recommandé de jeûner tels que le lundi et le jeudi ainsi que trois jours de chaque mois. Eloignez-vous de tout ce qui suscite vos désirs charnels et vos instincts comme les regards coupables et les séquences excitantes et la réflexion sur les sources de plaisir. Concentrez votre réflexion sur ce qui vous profite et veillez à la recherche d'une bonne compagnie qui vous aide à progresser sur le chemin de l'obéissance.

Quant à votre bon emploi, il n'a rien à voir avec la présente question. Allah peut assister un homme pieux à avoir un bon emploi. Il peut aussi en priver un homme licencieux.

La subsistance est entre les mains d'Allah le Très Haut, le Béni. Mais il arrive qu'Il mette certains de ses serviteurs à l'épreuve par la facilitation ou la restriction de leur subsistance.

Le signe de l'agrément de votre repentir consiste dans votre abandon définitif de la désobéissance. Si vous n'y parvenez pas en Ramadan, essayer de le réaliser en dehors de ce mois. Nous demandons à Allah d'accepter notre repentir à nous tous.

Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad.